

BAGUIDA SOCIETY

CONDITIONS GÉNÉRALES DU FOUNDING MEMBERSHIP

1. Candidature et admission

La soumission du formulaire constitue une demande d'adhésion et ne garantit pas l'admission au club. Chaque candidature est étudiée par l'équipe de Baguida Society. Baguida Society se réserve le droit d'accepter ou de refuser une candidature. Aucun paiement n'est demandé au moment de la candidature. En cas d'acceptation, le candidat reçoit les instructions permettant de régler son membership.

2. Founding Membership

Le Founding Membership est réservé aux 100 premiers membres acceptés et ayant réglé leur membership. Il est personnel, nominatif, non cessible et non transférable. Il est proposé au prix de 400 000 FCFA sous la forme d'un paiement unique. Le numéro de Founding Member est attribué après confirmation du paiement.

3. Avantage « Apéro à Vie »

Chaque jour où Baguida Rooftop est ouvert, le membre peut bénéficier d'un verre offert pour lui-même et d'un verre offert pour un invité non membre, sous réserve des conditions d'utilisation applicables au club.

4. Conditions d'utilisation de l'Apéro à Vie

L'avantage est utilisable une fois par jour, sur place, pour le membre accompagné de son invité. Il n'est pas cumulable, reportable au jour suivant, convertible en espèces ou échangeable contre une valeur monétaire. L'invité doit être présent avec le membre lors de l'utilisation de l'avantage.

5. Boisson éligible

La boisson offerte correspond à une sélection définie par Baguida Rooftop selon les disponibilités et la programmation. Certaines références premium, bouteilles, grands formats ou créations spéciales peuvent être exclues. Le choix de la boisson éligible appartient à Baguida Rooftop.

6. Utilisation du membership

Le membership est strictement personnel. Baguida Society peut demander au membre de présenter sa carte, son QR code, son identifiant numérique ou une pièce d'identité permettant de vérifier son identité. Le membership ne peut pas être prêté ou transféré.

7. Événements privés et fermetures

L'Apéro à Vie est soumis aux horaires d'ouverture de Baguida Rooftop. L'avantage peut exceptionnellement ne pas être disponible lors d'une privatisation totale, de certains événements privés, d'une fermeture exceptionnelle ou de circonstances indépendantes de la volonté de Baguida Society.

8. Alcool et responsabilité

La consommation de boissons alcoolisées est soumise à la législation togolaise applicable. Baguida Rooftop peut demander une pièce d'identité et refuser le service d'alcool lorsque les conditions légales, de sécurité ou de responsabilité ne sont pas respectées.

9. Paiement et remboursement

Le paiement du Founding Membership intervient uniquement après acceptation de la candidature. Le montant est de 400 000 FCFA, paiement unique. Une fois le paiement effectué et le membership activé, le montant versé n'est pas remboursable, sous réserve des dispositions légales impératives applicables.

10. Évolution du club

Baguida Society peut faire évoluer sa programmation, ses événements et certains avantages afin d'accompagner le développement du club. Les droits attachés au Founding Membership seront maintenus conformément aux conditions applicables au moment de l'adhésion, sous réserve des dispositions légales applicables.

11. Acceptation

En soumettant sa candidature, le candidat reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions.

L'acceptation de la candidature puis le paiement du membership valent acceptation des conditions générales dans leur version applicable à la date de l'adhésion.